

Au pied du Dimitile, dans un environnement montagneux où les terrains susceptibles d'accueillir des courts sont rares, entre les deux bras, de La Plaine à l'est, et de Cilaos à l'ouest, qui constituent la rivière Saint-Etienne, on joue au tennis depuis près de 40 ans. Retour ce mois-ci sur l'histoire du Tennis-club d'Entre-Deux.

Le TC Entre-Deux

Du CASE...

Comme pour d'autres clubs et d'autres agglomérations, le club de tennis de l'Entre-Deux trouve ses racines au CASE, le centre d'animation socio-éducative de ce qui est encore alors une bourgade isolée d'environ 3 500 habitants, aujourd'hui désenclavée par le pont du Bras de La Plaine qui en a fait une petite ville-dortoir d'environ 7 000 habitants.

Le CASE de la commune est déclaré en tant que club corporatif le 3 août 1977 et sa création fait l'objet d'une insertion au *Journal officiel de la République française* du 19 août de la même année. Son siège social est à la mairie.

Le président du CASE est Maximin Séry, mais à l'origine, on n'y joue pas encore au tennis. Le tennis n'y apparaît qu'en 1982 à l'initiative de Jean-Louis Payet et de Loïc Morin, deux amis et collègues qui exercent au collège de la Rivière Saint-Louis, le premier, natif de l'Entre-Deux, enseignant les arts plastiques, le second, amateur de golf et de tennis, enseignant l'histoire et la géographie.

C'est Jean-Louis Payet qui devient le premier président, Loïc Morin, éducateur second degré, aujourd'hui décédé, s'occupant de la partie sportive. Ce premier président est secondé par Daniel Payet, vice-président, Guy Desprairies, trésorier,

et Bernard Mougeot, secrétaire. Ce dernier, un métropolitain, gendarme de profession, ne pourra rester que quatre ans à l'Entre-Deux et quittera donc rapidement le club.

Le club dispose principalement d'un court en goudron au lieu-dit « La Mare », à l'angle des rues Victor-Nativel et Payet, là où se trouve aujourd'hui un plateau multisports d'ailleurs encore quelquefois utilisé pour le tennis. Nous y reviendrons. Le président, domicilié rue Payet, n'a qu'à traverser la rue pour être à pied d'œuvre.

Sur ce plateau multisports, le court de tennis jouxte le terrain de football et le ballon (et les joueurs qui courent après) le traverse souvent, sans égard pour les parties qui s'y déroulent... Le tennis est à l'époque, il est vrai, une sorte d'anomalie aux yeux des Entre-Deusiens et ses pratiquants (parfois traités, même quand ils sont originaires du village, de *zoreils*, insulte suprême !) des bêtes curieuses. Cet unique court est en outre l'objet de maintes dégradations et les balles, souvent volées, sont disséminées un peu partout dans la commune...

Le club disposera aussi, mais très occasionnellement et pour les championnats, du court du collège, chose aujourd'hui difficilement imaginable tant les aménagements se sont multipliés dans la cour de cet établissement scolaire. Mais son utilisation

est plutôt folklorique : parfois, faute de clé (elle est souvent oubliée ou perdue...), il faut enjamber la clôture et, faute de chaise d'arbitre, se jucher sur un panneau de basket pour pouvoir arbitrer !

... au TCED

Moins d'un an après sa création, le 16 mars 1983 exactement, la section « tennis » du CASE obtient son affiliation à la Fédération française de tennis sous le nom de Tennis-club d'Entre-Deux et ce sous le numéro 26 97 042. Le court en dur des origines est toujours au même endroit, à proximité de la caserne des pompiers. Il est bordé d'un petit *club house* en dur, aujourd'hui abandonné par le tennis et dédié au stockage de matériels divers.

A cette époque de pionniers, le club dispose un temps d'un autre court à la Ravine des Citrons. Régulièrement dégradé (son filet notamment) dans un quartier où les joueurs et joueuses de tennis sont considéré(e)s comme

Les présidents du TCED

Jean-Louis Payet (1982-1988)
Louis Dijoux (1988-1994)
Jean-René Grondin (1994-1996)
Pierre Barbeyrol (1996-2001)
Vincent Desutter (2001-2010)
Laurent Aïta (2010-2011)
Nicolas Troy (2011-2019)
Jérôme Bal (2019-...)

des intrus, il est rapidement abandonné pour devenir, lui aussi, un plateau multisports plus particulièrement dédié au basket.

Petite innovation en 1985 : le courrier ne doit plus être adressé à la mairie, mais chez Mme Marguerite Desprairies. Le siège social est pourtant encore à la mairie...

En 1988, le TCED compte 35 licenciés : 17 adultes, dont 7 femmes, et 18 « jeunes » (de 18 ans et moins). Ces effectifs, encore modestes, vont croître régulièrement les années suivantes, notamment grâce aux campagnes de promotion du tennis organisées dans les écoles et les écarts.

Cette année-là, le président Payet, las, d'une part, de devoir presque tout faire, en particulier pendant les championnats, et ce bénévolement, bien sûr (alors que d'aucuns croient qu'il est payé ou qu'il se sert du club comme tremplin pour une carrière politique) et, d'autre part, investi dans un projet de gîte au Dimitile, démissionne et abandonne même le tennis qu'il ne pratiquera plus que peu de temps et très épisodiquement.

Au président-fondateur succèdent Louis Dijoux, un employé de banque aujourd'hui investi dans d'autres activités (« Capitaine Dimitile » et la compagnie théâtrale « Entre-Deux actes »), puis Jean-René Grondin. L'adresse postale du club est d'ailleurs au domicile de l'époque de ce dernier, au 8 impasse des Grévilléas où se trouve aujourd'hui le gîte « Le Bengali ».

Pierre Barbeyrol prend les commandes du club en 1996. Le bureau est complété par Raoul Grondin, vice-président, Louis Dijoux, qui reste trésorier, et Jean-Marie Daval, secrétaire et grand artisan de la convivialité qui a valu sa renommée au club. A partir de 1997, l'animateur sportif est déjà Jean-René Grondin. Il est recruté à ce titre cette année-là à temps partiel (pour 20 heures hebdomadaires). Et en 2020, il est toujours là, de même que Marie Jonard, recrutée comme emploi jeune en 1998.

En 1996, le club atteint l'effectif respectable de 130 licenciés (nettement au-dessus de la moyenne nationale) avec notamment de nombreux jeunes (84). Grâce à la création d'écoles de tennis dans les écarts (La Mare,

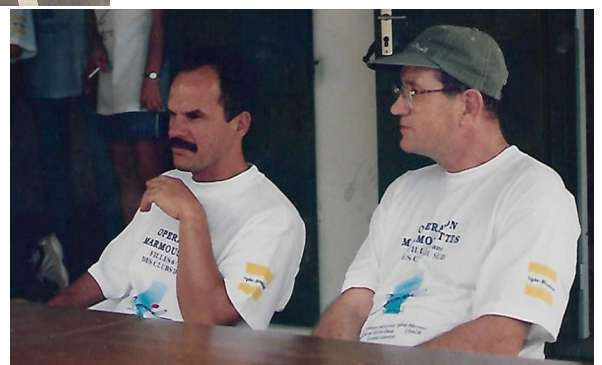
Bras-Long, Le Serré, Ravine des Citrons), 30 nouveaux ont pu être recrutés cette année-là. En outre, des opérations de découverte du tennis ont drainé pas moins de 150 enfants.

Cet intérêt pour les jeunes, constant depuis les origines, se retrouve dans la présence de trois équipes du TCED dans les championnats de la Réunion : deux masculines (9-10 ans et 14-15 ans) et une féminine (14-15 ans). Il se retrouve également dans l'organisation d'une « Journée des lutins » où cinq clubs de la région sont représentés. Il se retrouve enfin dans la mise sur pied le 29 juin 1997 d'une opération « Marmousettes » au complexe sportif de La Mare, une animation destinée aux filles de 6 à 8 ans ouverte à tous les clubs du Sud. Cette opération sera renouvelée, par exemple le 17 février 2002 ou encore le 26 octobre 2008. A chaque fois, ce sont environ 120 à 150 petites filles qui y participent. Et en plus de cette animation, le TCED organisera en 2007 et en septembre 2008, sous la présidence de Vincent Desutter, une opération « Mini-miss tennis » pour les filles de 8 ans de toute l'île.



Quelques « lutins » 1995 avec, de gauche à droite, Serge Ghis, conseiller technique régional, Hermann Rifosta, du TC Saint-Pierre, Claude de Saint-Jean, conseiller en développement de la Ligue, et Loïc Morin.

Jean-René Grondin et Pierre Barbeyrol >



Les années 2000

Le 28 janvier 2000, le siège social quitte officiellement la mairie pour le 11, chemin Roland-Garros, au Bas du Ruisseau, où le club a désormais deux courts et un club house.

La première décennie du XXI^e siècle se déroule sous la présidence de Vincent Desutter dont les fonctions à la Chambre d'agriculture (et son intérêt pour les lentilles) vont l'amener à développer des échanges amicaux avec le CT Cilaos, reprenant une tradition chère au président Payet qui avait initié un rapprochement du même ordre avec le TC Petite-Île.

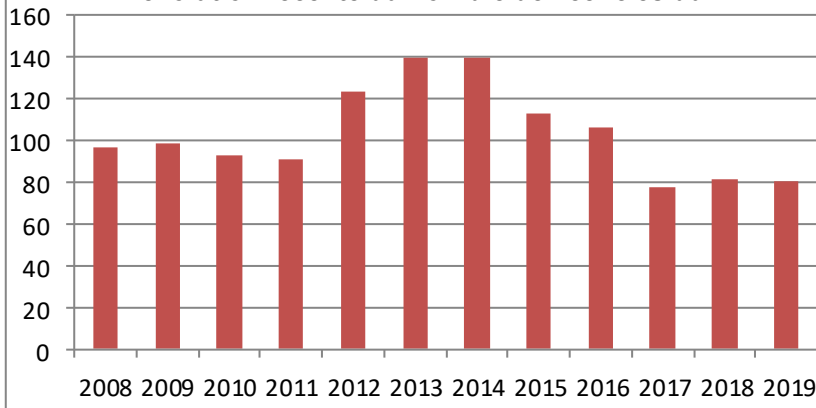
Le trésorier est alors pour de nombreuses années Jean-Luc Chiron, par ailleurs juge-arbitre (avec le président) du tournoi *open* qui naît en 2000. D'abord réservé aux joueurs et joueuses non classé(e)s ou de quatrième série, il s'ouvre peu à peu aux troisièmes séries au fur et à mesure de la progression des membres du club mais n'ira jamais plus haut, les organisateurs ne le souhaitant pas.

Un nouveau bureau est élu lors de l'assemblée générale d'octobre 2010. Le nouveau président est Laurent Aïta, le nouveau secrétaire, Pascal Julien, et la nouvelle trésorière, Renée Daval. Sébastien Tholozan est chargé de l'école de tennis.

Les deux premiers nommés démissionnent rapidement. Le nouveau président élu en septembre 2011 est Nicolas Troy et le nouveau secrétaire Stéphane Pitois. Renée Daval reste trésorière et, pour la première fois, le TCED se dote d'une vice-présidente, Doris Navarro, et d'une trésorière-adjointe, Antonia Simonin, afin que les tâches soient mieux réparties au sein du bureau.

L'arrivée de Valérie Gabriele, joueuse débutante puis secrétaire du club,

L'évolution récente du nombre de licenciés du TCED



Les lauréats du tournoi 2000, le premier (4e série uniquement, simple et double, poules de non classés) avec, de g. à dr. : Patrick Courdavault (TCED), X, Jean-René Grondin (TCED), Bernard Chane-To, Manuel Thébault (TCED), Mathieu Roger (TCMT), vainqueur, X, Sylviane Vitry (TC Petite-Ile) et Martine Huitélec, victorieuse du tableau féminin.

Photo prise lors d'un séjour des jeunes du TCED de plusieurs jours à Cilaos en compagnie des jeunes du CT Cilaos, avec tennis le matin et activités diverses l'après-midi (VTT, canyoning, randonnées...). On reconnaît au dernier rang de dr. à g. : Thierry Combefreyroux (président du CTC) et Vincent Desutter. >

Valérie Gabriele >

suscite un véritable engouement pour le tennis féminin auquel son décès en novembre 2016 porte un coup d'arrêt. Deux événements sont organisés à sa mémoire en 2017 et 2018 et un *open* féminin Wally (son surnom) est envisagé pour cette année.



Depuis le 11 octobre 2019, le TCED a un nouveau président, Jérôme Bal, le reste du bureau restant inchangé. Entretemps, en 2018, le club a subi de gros dégâts, un glissement de terrain venant mordre sur un des courts. Par mesure de sécurité, la mairie décide qu'il ne devra plus être utilisé. Pour compenser ce handicap et continuer à engager deux équipes en championnat, il est convenu d'utiliser à nouveau un court délimité par

Championnats

A peine créé, le TCED inscrit des équipes dans les championnats de la Réunion aussi bien en adultes, hommes et femmes, que chez les jeunes, ce qui l'oblige à avoir rapidement des JAE (juges-arbitres d'épreuves par équipes). Les premiers sont Geneviève Payet, Jean-Louis Payet et Jean-René Grondin. Aujourd'hui et depuis de nombreuses années, le club dispose d'un expert en la personne de Jean-Luc Chiron qui fut longtemps chargé de la formation des JAE au niveau régional.

Dans les années 80, comme presque tous les joueurs sont des débutants que Loïc Morin tente de former, les résultats ne sont guère brillants. Pourtant, peu à peu, le club obtiendra des résultats, notamment ces dernières années, même si ce n'est pas au plus haut niveau régional.

Ainsi, les dames sont championnes par équipe de deuxième division en 2013 et vice-championnes de première division en 2014. Les 35 ans et plus sont finalistes de troisième division en 2009 et victorieuses de la même division en 2011.

Les messieurs sont finalistes de quatrième division en 1998 et en 2003, et les 35 ans et plus finalistes de quatrième division en 2008 avant de l'emporter dans cette division en 2012.

Les filles de 11-12 ans sont finalistes de deuxième division en 2006 et l'équipe mixte 9-10 ans de niveau vert est finaliste de première division en 2018.



Juillet 2004 : séjour à Mizoën et aux Deux-Alpes (Isère), le club de tennis dirigé par Pascale et Gilles Vazeux (6e et 8e à partir de la droite).



< Vue aérienne du club (on distingue bien à gauche l'éboulis qui empêche d'utiliser le court n° 2).

Retrouvez le TCED dans
Histoire du tennis à la Réunion,
de **Philippe Guillot**, 288 pages.
En vente à la Ligue ou auprès de l'auteur, 15 €.

d'épaisses lignes rouges (!) sur le plateau sportif de la Mare, du moins dans ce cadre, en attendant la construction espérée de nouvelles installations dans un endroit moins exposé aux risques naturels.

Evidemment, ces problèmes matériels ne sont pas sans incidence fâcheuse sur le nombre des adhérents qui chute, passant de 140 en 2013 et 2014 à 80 fin février 2020, dont 45 jeunes, des jeunes que Vincent Payet, le fils du fondateur, titulaire d'un diplôme d'Etat depuis la fin 2019, se verrait bien entraîner à l'avenir...

Le TCED dans la Coupe de la Convivialité 2017. De gauche à droite : Jean-Luc Chiron, Jean-Luc Gallet, Pascal Julien, Dominique Payet et Jean-Claude Wajda, du TCM Saint-Joseph.



LE T.C. ENTRE-DEUX AUJOURD'HUI

N° d'affiliation à la FFT : 67 97 00 42

Adresse : 11 chemin Roland-Garros, 97 414 Entre-Deux
courriel : tennisclub-entredeux@orange.fr

Installations : deux courts de tennis en résine

Nombre de licenciés au 20 février 2020 : 80 (35 adultes, 45 jeunes)

Formation :

Jean-René Grondin
& Marie Jonard (AMT)

Le comité directeur

Président : **Jérôme Bal**

Présidente-adjointe : Doris Navarro

Secrétaire : Stéphane Pitois

Trésorière : Renée Daval

Deux présidents, deux époques :
le fondateur,
Jean-Louis Payet (à droite),
et l'actuel, Jérôme Bal >



Suivez l'actualité du tennis réunionnais sur
<http://www.ligue.fft.fr/reunion>

Un club, une histoire (n° 15, mars 2020)

Lettre d'information gratuite de la Ligue réunionnaise de tennis
BP 21, 97 408 Saint-Denis Messag. Cedex 9

Textes et mise en pages : Philippe Guillot.

Images : TCED (p. 2ab), Jean-Luc Chiron (p. 3acd), N. Troy (p. 3b), V. Payet (p. 4ac) & coll. J.-Cl. Wajda-Dubos (p. 4b)